

Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

Présenté par

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 21 mars

No. : CI-231

Secrétaire : C. Paquette



Johanne Tassé, Fondatrice et directrice générale

Bertrand de Pétigny, chargé de mission

Christine I. Hartig, B.Sc. - Coordinatrice,

Gestion des problèmes règlement municipaux,

Services des règlements municipaux,

Ville d'Ottawa

Plan

1. Présentation et contexte
2. Les 4 points importants
3. Notre apport - Témoignages et Pistes de réflexions
4. Les faits sur les lois interdisant certaines races de chiens, la raison de leur échec et les solutions
 - Deux catégories de personnes
 - Échelle d'évaluation des risques de morsure
5. L'approche d'Ottawa concernant l'application de la législation ontarienne spécifique à la race
6. Témoignages 1 & 2
7. Conclusions

Présentation et contexte

Créée il y a 10 ans

Objectif :

Réduire le nombre d'animaux de compagnie tués au Québec.

Nos membres travaillent sur le terrain tant en adoption qu'en service/contrôle animalier pour des municipalités.

Les 4 points importants

- **Absence de définition de ce qui est à la base même du sujet : la morsure.**
- **Aucun moyen supplémentaire et toujours sans aucun fichier central d'identification et de traçabilité des animaux de compagnie. L'absence d'encadrement des formations des personnels interagissant avec les animaux de compagnie et leurs gardiens nous préoccupe au plus au point.**
- Le “racisme” de cette proposition de loi
- La possibilité pour une ville de vendre à des laboratoires les animaux saisis

Le monde des chiens

Le monde des chiens

Les chiens
potentiellement
dangereux

Le monde des chiens

Les
races visées

Les chiens
potentiellement
dangereux

Le monde des chiens

Les
races visées

Les chiens
potentiellement
dangereux

Quelques individus seulement
appartiennent aux deux groupes

La caacQ n'a aucune tolérance pour les chiens dangereux. Tous les chiens, sans exception.

Apport de Mr Bill Bruce

Deux catégories de personnes

les personnes qui, délibérément, vont inciter le chien à devenir agressif

les personnes qui sans le vouloir rendent un chien agressif à cause d'un manque de connaissances ou de ressources en vue de le socialiser

Échelle d'évaluation des risques de morsure

Christine I. Hartig

Coordinatrice,
Gestion des problèmes règlement municipaux,
Services des règlements municipaux,
Ville d'Ottawa

L'approche d'Ottawa concernant l'application de la législation ontarienne spécifique à la race

- Mon parcours lié au domaine
- L'approche d'Ottawa
 - *Contexte*
 - *Problématique*
 - *Approche en matière d'application de la loi*
- Autres considerations
 - *Tribunal de contrôle des animaux de la Ville d'Ottawa*
 - *Audiences du projet de loi n°132 de l'Ontario sur la législation spécifique à la race en 2005*
 - *Enquêtes du coroner*
- Recommandations pour considération et conclusion

CONCLUSIONS

La caacQ n'a aucune tolérance pour les chiens dangereux. Tous les chiens, sans exception.

- Nous demandons à ce que tous soient traité équitablement et que **l'échelle des morsures** du Docteur Ian Dunbar soit **partie intégrante de la loi** afin qu'il n'y ait aucun doute sur le déclenchement des actions.
- Nous demandons à ce que la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* **n'ouvre pas une porte vers la vente des chiens aux laboratoires.**
- Parmi les mesures qui doivent accompagner la garde d'un chien dangereux devraient se trouver, au minimum :
 - L'obligation pour le gardien de suivre une formation
 - L'obligation d'une assurance responsabilité civile
 - L'obligation de stérilisation, de micropuçage, de laisse et de muselière dans les lieux publics

CONCLUSIONS

La caacQ n'a aucune tolérance pour les chiens dangereux. Tous les chiens, sans exception.

- Nous demandons à ce que des **mesures d'accompagnement** soient prises pour :
 - la mise en place d'un **registre national d'identité et de traçabilité des animaux de compagnie** (en collaboration avec le MAPAQ et le MAMOT),
 - **l'encadrement de la formation des intervenants** et des moyens mis à leur disposition.
- Plus largement, nous demandons officiellement à Monsieur le Ministre de la **Sécurité Publique** de faire en sorte qu'il y ait une **coordination** entre son ministère, le ministère des **Affaires municipales** et de l'Occupation du territoire (MAMOT), le **MAPAQ**, le ministère de la **Santé et des Services Sociaux** ainsi que le ministère de l'**Éducation** afin que de grandes campagnes de sensibilisation, d'information et de formation soient effectuées de manière continue, sur plusieurs années. Car seules de telles actions d'envergure permettront de véritablement changer les comportements.